

Original : anglais

**PROJET DE RECOMMANDATION DE L'ICCAT VISANT À COMPLÉTER LA RECOMMANDATION 16-01
DE L'ICCAT SUR UN PROGRAMME PLURIANNUEL DE CONSERVATION ET DE GESTION POUR LES
THONIDÉS TROPICAUX**

(Document soumis par l'Union européenne)

RAPPELANT le programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux actuellement en vigueur ;

NOTANT que le stock de thon obèse est actuellement surexploité ;

[...]

[...]

COMPTE TENU des recommandations formulées par le Comité chargé de la deuxième évaluation des performances de l'ICCAT en ce qui concerne le report de sous-consommations des prises d'une année sur l'autre ;

[...]

NOTANT l'absence d'objectifs de gestion explicites s'appliquant aux thonidés tropicaux ; et

TENANT ÉGALEMENT COMPTE DU FAIT que le thon obèse fera l'objet en 2018 d'une évaluation des stocks et que le SCRS devrait fournir à la Commission des définitions concernant les dispositifs de concentration des poissons (DCP) ;

LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION
DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT) RECOMMANDE CE QUI SUIT :

[...]

[...]

[...]

1. En ce qui concerne le thon obèse et l'albacore, le report de la sous-consommation des limites annuelles de capture d'années antérieures devra être plafonné à 15% en 2018 et à 10% en 2019 et pour les années suivantes.

2. La Sous-commission 1 devra convoquer une réunion intersessions en 2018 afin de :

a) Identifier des objectifs de gestion pour les pêcheries de thonidés tropicaux

b) Évaluer les différentes options de gestion des pêcheries de senneurs :

1) Limite de la capacité

2) Limites de capture

3) Fermetures : fermetures temporelles et fermetures spatio-temporelles

4) Nombre d'opérations associées à des DCP

5) Nombre de DCP

6) Utilisation de navires d'appui

7) Autres mesures visant à réduire la mortalité associée aux DCP de petits thons obèses et albacores.

c) Évaluer les différentes options de gestion des pêcheries de palangriers

- 1) Limite de la capacité
- 2) Limites de capture
- 3) Transbordement en mer

d) Identifier :

- 1) Options de gestion pour d'autres engins
- 2) Impacts escomptés sur la PME et sur l'état du stock des contributions à la capture des différents engins
- 3) Mécanismes visant à garantir une mise en œuvre effective des mesures de gestion des thonidés tropicaux
- 4) MSE pour les thonidés tropicaux
 - a) Stocks individuels par opposition aux stocks multiples
 - b) Calendrier de mise en œuvre
 - c) Mesures des performances concernant la MSE des thonidés tropicaux
- 5) Plan de travail afin de donner suite aux recommandations formulées par le Groupe de travail ad hoc sur les DCP